



LES NOUVELLES D'AHUY

www.ahuy.fr

N° 42

Avril 2017

Un GRAFF :

C'est une composition picturale à base calligraphique bombée sur un mur.
C'est ce que les enfants du périscolaire ont expérimenté sur les conseils de Sébastien Lethiais sous le préau de la cour de la mairie.



COM.INFO

Les visites de quartier c'est pour :



Les visites de quartier :

Comme chaque année, le maire et les élus seront présents à partir de 10 h 00 :

Le 20 mai dans le quartier des Plantes (à côté de la maternelle)

Le 3 juin quartier des Jossets (rue du clos Pofard)

Le 17 juin place de l'Eglise

Le 1^{er} juillet rue des Grands Clos (en bas de la rue)

Venez nombreux les rencontrer et échanger autour d'un café.

« La rubrique du patrimoine » La gare d'Ahuy



La gare d'Ahuy était située sur la ligne reliant Dijon à Aignay-le-Duc, via le Val-Suzon et Saint-Seine-l'Abbaye. Le matin du 5 septembre 1944, le *tacot* était en gare d'Ahuy. A 10h30, les avions alliés le mitraillèrent faisant 7 morts. Les victimes ont été transportées dans les maisons proches alors que la gare située place du 11 novembre 1918 était en feu. Détruite, elle ne sera jamais reconstruite. Le *tacot*, quant à lui, cessera ses activités en 1948.



La place du 11 novembre 1918

Le document récapitulatif de l'exposition qui a eu lieu en septembre à l'occasion des Journées du patrimoine et des 40 ans du Mille-Club : « Il était une fois la Place du 11 novembre » est disponible à la bibliothèque.

Une nouvelle association à Ahuy

« **Aqueduc en scène** » s'est constituée le 26 avril 2017. Elle compte une vingtaine de membres et a pour but la participation à l'organisation de la vie culturelle à Ahuy. Elle a son siège social en mairie et Madame Christine Tapprest en est la Présidente.

Des fleurs pour les abeilles

Une partie des membres de l'association « **Via Apia Diversitas** » a passé son samedi après-midi de Pâques aux ateliers municipaux, à l'emplacement prévu pour l'implantation des ruches communales. 12 arbustes mellifères ont été plantés. Leurs fleurs apporteront une partie de la nourriture aux abeilles qui viendront les butiner.

Si les pollinisateurs, la biodiversité vous intéressent, venez nous rejoindre.

Courriel : via.apia121@gmail.com

B Maestri



Budget et finances de la Commune

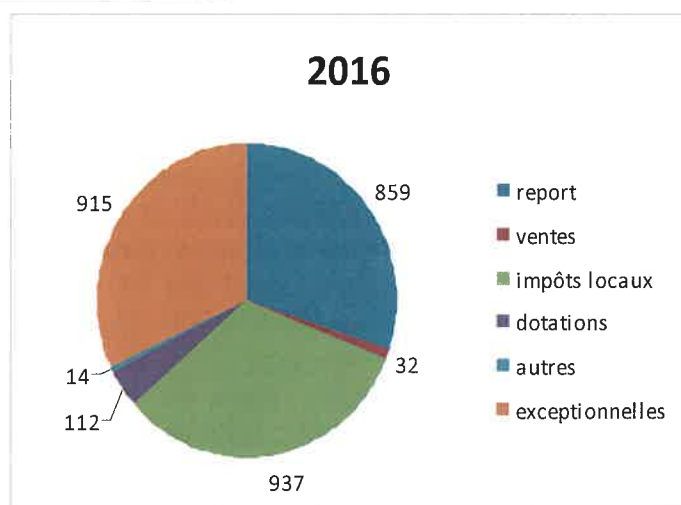
La commission finances et le conseil municipal se sont réunis respectivement le lundi 27 mars et le lundi 3 avril 2017 .

Présentation du compte administratif 2016 de la Commune :

En 2016, les recettes effectives se sont élevées à 5 532 695.21€ et les dépenses réalisées à 4 095 435.62€ soit un excédent de 1 437 259.59€. Cet excédent est très proche de celui de l'an dernier sans les restes à réaliser (recettes notifiées non encore versées et dépenses engagées non encore payées).

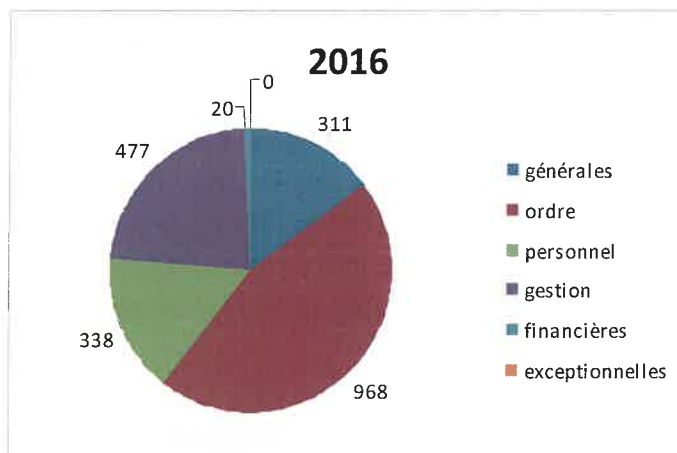
Recettes et des dépenses de fonctionnement réalisées en 2016: recettes : 2 869 629.26€ et dépenses : 2 114 179.57€ soit 755 449.69€ d'excédent.

Recettes de fonctionnement constatées en 2016 (en milliers d'euros) :



Cette année, trois recettes ont été importantes pour la Commune : les impôts locaux (toujours stables depuis trois ans en taux, ils restent plutôt élevés à AHUY), le report (excédent de l'année 2015) et des recettes exceptionnelles liées à la vente d'un lot communal dans l'AFUA. Les autres recettes sont marginales mais comptent : les dotations de l'Etat (encore en baisse de 27% en 2016 après une baisse de 20% en 2015) et des autres collectivités locales (la CU ne verse plus d'attribution de compensation mais la commune lui verse désormais 44 666€ tous les ans).

Dépenses de fonctionnement constatées en 2016 (en milliers d'euros):



Les dépenses de fonctionnement ont été en forte hausse en 2016 : avec la vente d'un terrain immédiatement virée en investissement 914 083.12€, des dépenses sur les bâtiments publics +64 000€, des taxes foncière +6000€ (les terrains communaux dans l'AFUA sont constructibles), +76 000€ de contributions obligatoires (appels de fonds de l'AFUA), et coûts de la réforme des rythmes scolaires +12 500€. Le choix de la municipalité a été la gratuité des activités pour un coût total de 107 427 - 43 115 de recettes (Etat + CAF) = 64312 € ou 731€ par élève à la charge du contribuable.

La municipalité avait par ailleurs engagé des économies qu'elle a poursuivies : -20 000€ pour l'énergie et l'électricité, -7500€ pour les fournitures de voirie, -13 000€ de maintenance, -35 000€ frais de personnel avec 9 emplois permanents contre 11 l'an passé. Le personnel a atteint ici son minimum historique depuis 20 ans. Une partie de toutes ces économies s'expliquent par leur prise en charge par la Communauté Urbaine.

Recettes et des dépenses d'investissement réalisées en 2016: recettes d'investissement : 2 663 065.95€ et dépenses 1 981 256.05€ ; soit un excédent de 681 809.90€

Les investissements de la Commune ont été encore une fois importants : salle multi-activités pour l'essentiel, aménagement d'un parking près des anciens ateliers et de la Place, changements d'huisseries pour l'école élémentaire (64000€), rénovation du Mille Club (8700€), etc.

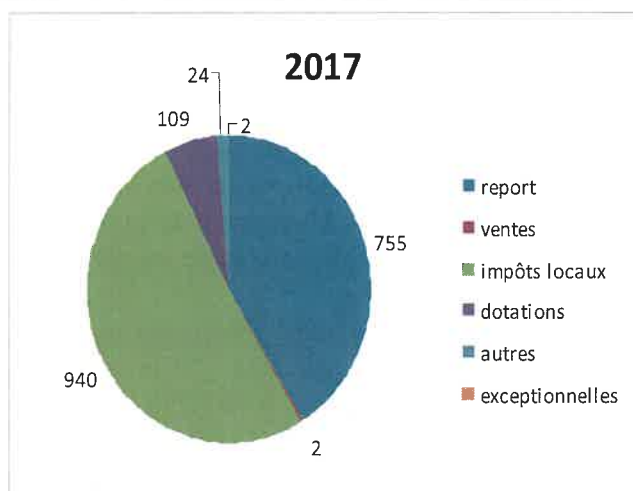
Ce compte administratif 2016 a été adopté à l'unanimité (décision 2017-14) tout comme le compte de gestion (décision 15) et enfin sur les reports des excédents de fonctionnement 755 449.69€ et d'investissement 681 809.90€ (décision 16).

Présentation du budget 2017 de la Commune :

La municipalité a maintenu les taux d'imposition communaux pour la 4^{ème} année consécutive. Cette décision a été adoptée à l'unanimité (décision 17). Le conseil a aussi supprimé à l'unanimité le taux d'indemnité des comptables du Trésor Public (décision 19) fixé à 100% en 2014. Il manifeste ainsi son mécontentement devant des dotations de l'Etat réduites de 47% depuis 2014 (soit près de moitié).

Recettes et dépenses de fonctionnement prévues : prévisions de recettes de fonctionnement pour 1 831 603.69€ et de dépenses pour 1 196 746.00 € soit un excédent de fonctionnement attendu de 634 858.69 €. L'excédent réalisé sera certainement supérieur mais les recettes ont été prévues à la baisse et les dépenses à la hausse. La municipalité préfère encore cette année une gestion prudente. Toutefois, cet excédent devra encore une fois être réduit car il pénalise la Commune dans ses dotations, ses demandes de subventions et par des prélèvements accrus de « solidarité » avec les autres communes.

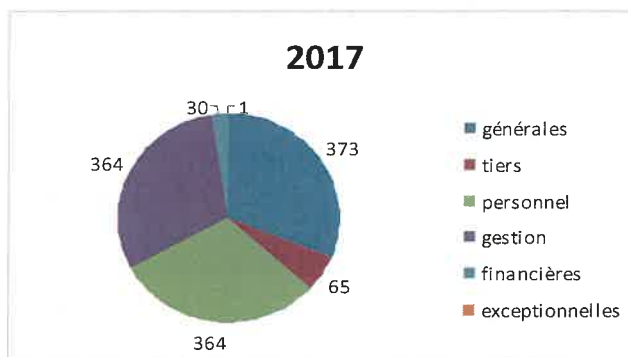
Recettes de fonctionnement prévues en 2017 :



Les recettes de fonctionnement déjà connues sont inscrites : le report ou excédent de l'an passé (755 449.69€). Les autres recettes de fonctionnement sont reproduites telles que communiquées (les impôts locaux) ou anticipées à la baisse (dotations de l'Etat et autres).

Choix budgétaires en liaison avec les écoles : reconduction de la gratuité des NAP (activités pédagogiques proposées) pour tous les élèves participants.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2017:



Les frais de personnel seront en partie accrus (avec la hausse des cotisations sociales et autres charges et un poste créé). Les employés municipaux sont donc au nombre de 10 (dont 5 à temps partiel). Un poste est en effet dédié à l'accueil, à l'entretien de la salle et autres bâtiments communaux depuis octobre 2016. Pour autant, les charges de personnel resteront à des niveaux historiquement bas du début des années 2000. Les charges financières atteignent leur maximum avec deux annuités de deux emprunts (l'ancien qui s'achève et le nouveau).

Investissements prévus en 2017 : Recettes estimées au maximum à 2 286 609.90€ (dont la vente de trois lots cette année soit 1 110 000€ nets en recettes). Un de ces lots sera vendu à prix coûtant pour « Ages et Vie » afin de construire des logements adaptés aux personnes âgées en priorité de la Commune. Les dépenses d'investissement prévues atteindront au maximum 1 390 700.00€ soit un excédent attendu de 895 909.90€. Liste maximale des travaux prévus pour 2017 et donc des investissements budgétés : Place du 19/03/1962 : tranches 2 et 3 = 430 000€ ; salle multi-activités : 158 000€ = finitions. Recettes attendues = 130 800 de subventions diverses ; Parking des anciens ateliers : 130 000€ de travaux propres à la commune ; Aménagement de la grande rue : 375 000€ = 150 000 de la commune + 225 000 de la CU ; Aménagement du RD 107A : 100 000 € pour l'embellissement et la sécurité ; Huisseries dans les écoles + issue de secours = subvention attendue 14000€ (dépenses 2016 = 37 520.60) ; Réhabilitation du mille club = 30 000€ de budgétés après 8661€ en 2016 ; Accessibilité des bâtiments communaux = 30 000€ de budgétés ; Equipements divers : prises sur lampadaires pour Noël = 5 000€ + borne incendie = 1 000€ + deux murs à rénover 50 000€.

Le budget 2017 a été adopté à l'unanimité (décision 18) .

Christophe LALAU, responsable de la commission finances.

Le printemps arrivant, il convient de rappeler comme chaque année, pour le bien être et la sécurité de tous, quelques règles simples du « Vivre Ensemble ».

- Utilisation des appareils bruyants

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

- Containers poubelles : ils ne doivent séjourner sur les trottoirs, et donc sur la voie publique, *que les jours de collecte*.

Ils doivent ensuite être rentrés chez leur propriétaire.

- Voitures en stationnement non autorisé : les trottoirs sont avant tout réservés aux piétons, poussettes et fauteuils roulants.

Veillez respecter les emplacements de stationnement.

- Nuisances sonores des animaux, aboiements intempestifs.

l'article R1334-31 du Code de la santé publique dispose que l'animal d'un voisin ne peut troubler la tranquillité du voisinage par des bruits considérés comme anormaux de par leur intensité, leur durée, ou leur répétition. Un seul de ces critères suffit pour demander que les aboiements du chien de votre voisin cessent.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 20 mars 2017, la mairie d'Ahuy ne peut plus accepter les demandes d'établissement ou de renouvellement de carte nationale d'identité.

Les demandes sont désormais faites dans les mairies équipées du matériel ad hoc (avec numérisation des empreintes digitales etc...). C'est donc le même système pour les cartes d'identité que pour les passeports.

Communes les plus proches équipées du dispositif numérique de recueil des demandes : DIJON (mairie centrale et mairies de quartier), FONTAINE-LES-DIJON

A l'école maternelle

La semaine « **Vente de livres** » avec la librairie « Autrement Dit » sera organisée du 15 au 19 mai. Elle est ouverte à tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

20% des bénéfices seront reversés à la coopérative, ce qui permettra d'acheter de nouveaux livres pour l'école.



Tennis Ahuy.

Dans le cadre de la refonte de l'équipe dirigeante du Tennis Club d'Ahuy, nous sommes à la recherche de volontaires pour aider à remonter une équipe et faire revivre l'association.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Christophe Dussaucy au 06 70 01 60 89

Le CCAS propose une réunion sécurité sur le thème des arnaques en tout genre, le démarchage abusif et le vol à la fausse qualité.

Conseils pour éviter les démarchages abusifs et les escroqueries.

Si cela vous intéresse nous vous attendons nombreux le :

Lundi 22 mai 2017 à 14h00

Salle du Mille Club

Cette réunion sera animée par la délégation à la cohésion police-population. Conseils pour éviter les démarchages abusifs et les escroqueries.

L'entrée est libre et gratuite

Vous voulez recevoir régulièrement des informations communales ?

Envoyez votre adresse mail à la mairie,

le secrétariat vous enverra toutes les informations pouvant vous être utiles :

mairie-ahuy@wanadoo.fr

FAMILLES RURALES

Activités 2017/2018

Afin de prévoir de nouvelles activités à la rentrée de septembre 2017, nous vous proposons :

Une initiation au **stretching postural** le lundi 19 juin à 19 h 15 salle l'Aqueducienne. A l'issue de cette séance vous serez invité à dire si vous êtes intéressé pour que cette discipline soit mise en place.

Des cours de **Zumba** et de **Pilates**. Ces cours auraient lieu les mardis soirs, heure à déterminer. Pour mettre en place ces disciplines, il est impératif que nous connaissions le nombre de personnes intéressées avant fin mai. Répondez donc rapidement. Vous pouvez en informer des personnes hors Ahuy.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire 06 61 82 43 37 ou christine.disinno@libertysurf.fr.

Vide-greniers le dimanche 11 juin

Rappel les inscriptions seront reçues jusqu'au **24 mai dernier délai**


Renseignements Marion BENOUACHKOU 06 26 31 85 63

Centre de loisirs du 10 juillet au 4 août

Si vous avez raté les inscriptions, appelez Christine Di Sinno 06 61 82 43 37

STRETCHING POSTURAL

Cette technique mise au point par Jean-Pierre MOREAU, Kinésithérapeute de l'équipe de France de tennis de table, de pilotes de moto et de Formule 1 et Préparateur physique aux Jeux Olympiques, permet de stimuler la musculature profonde et de relâcher les tensions dues au stress. Le tout est rythmé par une respiration dite « diaphragmatique » qui favorise l'oxygénation des tissus et la récupération musculaire. Cette méthode, tonifie la musculature, assouplit et favorise l'équilibre du corps et de l'esprit tout en corrigeant nos mauvaises postures. A la portée de tous, elle satisfait chaque personne soucieuse de l'entretien et de l'harmonie de son corps.



F.C. AHUY FOOTBALL CLUB D'AHUY

CONCOURS DE PÉTANQUE EN TRIPLETTE !!

SAMEDI 3 JUIN
RDV 10H DÉBUT DES PARTIES 10H30
REPAS DU MIDI SUR PLACE (10€/PERSONNE, sur commande)

TERRAIN DE FOOTBALL D'AHUY
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 06.70.30.71.69
(INSCRIPTIONS EN AVANCE POUR PRÉVOIR LES REPAS)

25€ PAR TRIPLETTE



Une partie de la cagnotte sera reversée aux vainqueurs !!!

BUVETTE :
- boissons
- sandwichs
- friées

Avec l'arrivée du beau temps, les jardins communaux ont repris vie. Il reste quelques parcelles disponibles.

Si vous êtes intéressés par le jardinage, venez vous joindre à nous.

Contact : J M Ruez 06 31 87 41 65

La collecte des déchets verts en porte à porte a repris.

Ce service sur abonnement proposé par le Grand Dijon (47€ par an pour un bac de 240 litres pour une collecte hebdomadaire, jusqu'au 8 décembre) vous permet de valoriser vos déchets verts.

Pour vous abonner ou connaître votre jour de collecte, rendez-vous sur www.trionsnosdechets-dijon.fr. Attention, l'horaire de la collecte est modifié (à partir de 5h le matin), pensez à sortir votre bac la veille au soir.

A noter sur votre agenda

Mai

Samedi 6

Spectacle « Voyage en fête »
Association musicale « Ici et Ailleurs »
Aqueducienne

Lundi 8

Commémoration armistice 1945
Mille-Club

Du vendredi 12 au dimanche 14

Expo aquarelles
Familles rurales
Aqueducienne

Lundi 15

Conférence à 14h30
Les grands thé de Taïwan
Mille-Club

Du vendredi 19 au dimanche 21

Bourse aux vélos
FNACA
Mille-Club

Lundi 22

Conférence à 14h00
La sécurité contre les arnaques et autres démarchages abusifs
Mille-Club

Juin

Dimanche 11

Vide greniers
Familles rurales
Aqueducienne

Dimanche 18

Spectacle plein air
Le monologue du gardien de but
Plateau sportif

Vendredi 23

Fête des écoles et de la musique
Aqueducienne